

Rapport de la commission des finances concernant le préavis no 31 relatif au budget 2008

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission des finances s'est réunie les 31 octobre, 14, 15 novembre et 5 décembre 2007 pour l'étude du budget 2008.

MM. Rémy Jaquier, Syndic ainsi que Pierre Meyer, responsable des finances communales ont répondu à l'ensemble de nos sollicitations.

M. Exquis, chef du service de la jeunesse ainsi que M. Gallandat, délégué commercial des SEY sont également venus répondre aux interrogations suscitées par les nombreux changements intervenus dans ces deux services de par la création du nouveau service de la jeunesse ainsi que par les nouvelles obligations légales dans le domaine des énergies.

GENERALITES

Les conséquences de l'entrée en vigueur de la RPT se traduisent par un report d'environ 120 millions sur le canton, lequel reporte à son tour 38 millions sur les communes, ce qui représente une augmentation des charges de 3 millions sur le budget communal.

Les conséquences de la péréquation intercommunales demeurent instables en raison des fluctuations du niveau des impôts d'un certain nombre de communes qui ont des répercussions sur l'ensemble du mécanisme de redistribution de cette péréquation.

La libéralisation du marché de l'électricité aura des conséquences sur les chiffres des SEY. Mais, il est difficile aujourd'hui d'en avoir une idée précise.

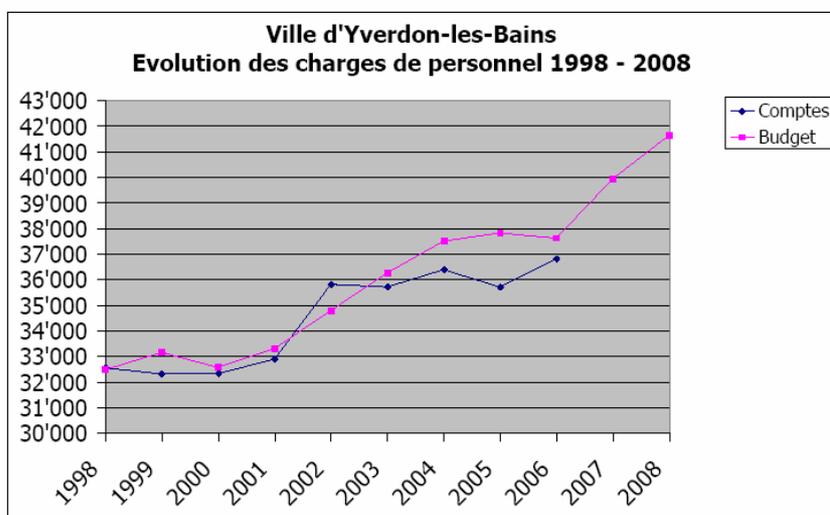
Au niveau des salaires, les augmentations statutaires conduisent à une augmentation de 1,5 %, l'augmentation liée au coût de la vie sera de 0.71 %, un peu inférieure à ce que prévoit le budget.

Le graphique ci-dessous montre d'importantes augmentations de la masse salariale en raison notamment :

2001-2002 : augmentation des effectifs de police

2007-2008 : reprise du personnel de la Croquette et de la patinoire/piscines.

Une refonte du statut du personnel communal est en discussion de manière paritaire. Un des buts est de donner un peu de souplesse à la Municipalité pour pouvoir agir en fonction de la conjoncture



- les charges : les charges sont en augmentation de fr. 9'960'653.00 soit 6.1 % par rapport au budget 2007, principalement dûes à l'augmentation des salaires, à la facture sociale ainsi qu'à l'augmentation du prix d'achat des énergies
- Les revenus : les revenus sont en augmentation de fr. 9'005'607.00, soit 5.2 % grâce à une bonne conjoncture qui se traduit par des rentrées fiscales plus importantes, ainsi que par le prix de vente des énergies.
- L'autofinancement : l'autofinancement est en diminution de 15.8 % à fr. 15'054'166.00, soit environ 50 % des investissements prévus.
- Les investissements : les investissements prévus se montent à environ fr. 30 millions. Le retard pris dans certains investissements ainsi que les excédents cumulés en 2006 et 2007 devraient permettre d'effectuer ces investissements sans avoir recours à l'emprunt.
- L'endettement : l'endettement devrait se monter en 2008 à environ fr. 180 millions, en diminution d'environ 2 millions. La charge d'intérêts représente 8.24 % des recettes fiscales budgétées, contre 9,29 % en 2007.

On constate que des investissements prévus ne sont pas toujours effectués, ceci en regard des prévisions parfois optimistes des différents services lors de l'établissement du budget, du manque de ressources en temps et en personnel pour mener à bien les nombreux projets ainsi que des oppositions qui peuvent survenir lors de mises à l'enquête par exemple.

La commune bénéficie actuellement de quelque 12 millions de liquidités, placées à court terme à un taux favorable

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1. Administration générale

101 Municipalité

101.3105 actions de communication

Il y a une importante augmentation. Le poste de déléguée à la communication passe à 70 %. Les services ont été encouragés à entreprendre plus d'actions de communication. Une grande action est prévue en capitalisant sur l'événement Jules Verne.

101.3526 Promotion économique ADN

La contribution à l'ADN est calculée sur une base fiscale. La commune d'Yverdon-les-Bains ajoute une cotisation à bien plaisir pour les contributions plus spécifiques à la ville. Le gros montant en 2006 était lié au déménagement de la HEIVD.

101.3650 Aide aux sociétés

Un tiers du montant total est consacré aux illuminations de fin d'année

110 Greffe municipal

110.3011 Greffe Municipal Le poste de chargé de mission concerne en fait un adjoint administratif qui doit contribuer à répondre à l'augmentation des tâches.

Un bureau va être libéré pour le secrétariat du Conseil communal.

130 Ressources humaines

130.3091 Frais de formation

Forte augmentation, mais on ne dépasse pas le 0,3 % de la masse salariale.

Problème : un désintérêt de la part de certains employés.

Le montant total pour la formation est de 257'000.-, plus 319'000.- pour la formation des policiers.

130.3093 Frais sanitaires

Il s'agit en particulier de frais de vaccination, notamment contre l'encéphalite à tiques, des collaborateurs exposés.

165 Expo 02

Le reliquat est un amortissement des frais d'assainissement de la Place des Fêtes. Il sera, si possible, liquidé à fin 2007.

180 Transports publics

Le calcul se base sur la population, la capacité financière des communes et la qualité de la desserte. La RPT aura aussi des conséquences sur ce poste.

58 Temples et cultes

580.3011 Traitements

581.3011 Traitements

Concernent les organistes et les concierges.

581.3141 Entretien des églises

Concerne les travaux prévus à St Pierre : remplacement de la sonorisation, réparation orgue, main courante pour l'escalier d'entrée.

2. Finances

Des discussions sont en cours pour mettre sur pied un contrôle interne, couvrant tant les finances que les risques en général.

190 Centre informatique

190.3111 Machines et logiciels

Investissement moindre qu'en 2007, année de l'achat du logiciel salaire.

200 Comptabilité générale

200.3809 Attribution débiteurs douteux

Pas d'attribution au poste cautions à risques, la provision étant jugée suffisante.

210 Contributions publiques

Les rentrées prévues tiennent compte de l'augmentation de la population et de la croissance économique.

220 Service financier

220.4272 Indemnité pour l'usage du sol. Elle est fixée à 0,7 %

230 Amortissements et subventions divers

230.3663 Ecole de musique

Le soutien à l'école de musique est sur un autre poste depuis 2007.

230.3653 Canal NV

Dernière contribution prévue en 2008.

Pour la suite, il y a une demande de participation de la région à la nouvelle TV régionale, avec une somme d'environ 250'000 pour la commune.

Les négociations se poursuivent pour obtenir une rédaction locale et un décrochement pour la transmission des séances du Conseil communal.

3. Bâtiments et urbanisme

157 La Marive

157.3012 Personnel auxiliaire

Le remplacement du personnel fixe par du personnel auxiliaire se justifie par le fait qu'il est plus facile de gérer le tournus des tâches en fonction des locations avec du personnel n'ayant pas un horaire fixe.

157.4271 Recettes des locations

Davantage de locations, mais surtout pour des sociétés locales ou événements locaux, à prix de faveur.

300 Administration URBAT

300.3111 Mobilier et machines

Comprend l'équipement d'un bureau pour le nouvel urbaniste.

34 Bâtiments financiers

341 Service technique

341.3115 Achat véhicule

Prévu notamment pour les concierges et les services communaux. Cela fait trois véhicules en tout.

341.3185 Analyse d'amiante

Cette étude est prévue pour tous les bâtiments du patrimoine communal exceptés les stations ou bâtiments d'exploitation des SEY et de STE ainsi que les bâtiments loués à des tiers.

346 Bâtiments patrimoine financier

346.3902 Main-d'oeuvre interne
Répartition des charges en fonction du nombre de bâtiments.

352 Conciergerie bâtiments administratifs

352.3060 Frais de déplacement
Concerne surtout pour les personnes qui travaillent aux colonies.

354 Bâtiments patrimoine administratif

354.3120 Energie
La ventilation se fait désormais par énergie. On note une importante augmentation, notamment pour le chauffage. Toute la question de l'isolation et du chauffage des bâtiments communaux doit être reprise dans le cadre du projet Cité de l'énergie.

354.4271 Produit des locations
L'écart important qui ressort de ce poste par rapport aux comptes 2006 provient d'une subvention de fr. 46'000.00 reçue de l'ECA pour le local gaz régional. La location des colonies de Mauborget et Jolie-Brise a également été revue à la baisse.

4. Travaux et environnement

310 Domaines

310.3149 Entretien domaines
Somme de 2000.- prévue comme contribution à des travaux de drainage à la Grande Prairie, mais rien ne sera fait avant d'avoir la carte des dangers naturels.

310.4904 Loyer des plantages
Se retrouve en charge sur le 311.3904

330 Vignes

Pourquoi le compte n'arrive-t-il pas à être au moins équilibré, voire légèrement bénéficiaire ?

400 Direction et administration STE

400.3180 Prestations de services
Mandat externe pour du dessin, en plus de Securitas, expertises, etc.

431 Voirie

431.3147.02 Entretien rives du lac
Il s'agit des frais pour le faucardage des rives, nettoyage des accès au lac et dispositifs pour la baignade, etc.

413.3114 Achat de matériel et machines
Changement du véhicule du bureau technique âgé de 17 ans ainsi que d'un véhicule Dumper de 1963 par un nouveau véhicule plus adapté à l'entretien du parc des rives.

441 Parcs et promenades

441.3145.03 Entretien parcs et promenade

L'augmentation provient des achats de matériel et consommables pour l'entretien du parc des rives, tel que semis, semences, engrais.

455 Déchets

Où sont comptabilisés les frais de collectes de la commune ?

Quand les diminutions de coûts promises en relation avec le nouveau système de collecte et le traitement par TRIDEL deviendront-elles effectives ? Actuellement, la tonne est facturée à 258.- contre 398.- si la Commune confiait la collecte directement à la Strid.

455.3149 Organisation générale

Investigations sur les sites pollués : Saut et rives du lac.

465 STEP

465.3120 STEP

L'électricité produite contribue aux besoins internes. En cas de surplus, elle est injectée gratuitement dans le réseau.

465.3189.02 Evacuation des boues

Augmentation des coûts compensée par les frais facturés aux communes dont Yverdon-les-Bains traite les boues.

5. Education et Jeunesse

516 Charges scolaires et parascolaires ESP

516.3112

Achat de mobilier scolaire. Chaque collège fait l'analyse de ses besoins. Projet de regrouper tous ces achats.

523 Charges scolaires et parascolaires ESLM

523.3012 Devoirs surveillés

Pas de bond d'une année à l'autre. Environ 1 élève sur 5 les fréquente.

523.3188 Frais de transports

Motion Cotting : remboursement des abonnements de bus aux élèves dont les parents gagnent moins de CHF 60'000.-. Réflexion générale en cours sur l'optimisation des transports scolaires.

530 Enseignement spécialisé EP

530.3512 Contributions SES

facture sociale, bâtiments et transports à notre charge, le reste est remboursé par le Canton.

540 Orientation professionnelle

540.3161 Orientation professionnelle

Organisation régionale, chaque commune paie sa quote-part. Déménagement qui ne serait plus d'actualité car trop cher et qui serait remplacé par un agrandissement des locaux actuels.

561 Service médical

561.3109 Service médical, frais administratifs divers

Comporte toutes les actions de prévention des différents collèges ainsi que les achats de médicaments pour les pharmacies des écoles.

712 Cantines scolaires

712.4504 Contributions fédérales OFAS

Subventions terminées. La commune assume la totalité des charges.

715 Unité d'accueil pour écoliers

715.3161 Loyers

Croquette. Loyers de Saint-Roch étaient déjà payés par les écoles qui occupaient ces mêmes locaux : transfert de charge.

717 Jeunesse & Administration

717.3011 Traitements

Nombres de postes : 2,9 (1 chef de service, 1 apprenti employé de commerce, 0,4 secrétariat, 0,5 délégué à la Jeunesse).

717.3111 Achats machines et mobilier

Montant prévu pour l'équipement de nouveaux locaux (encore à trouver) qui permettraient de réunir tout le personnel sous un même toit. Actuellement la direction et l'administration sont dans les anciens locaux de la Croquette et les éducateurs de rue à Espace Jeunes. Détails : 3 bureaux + chaises éducateurs de rue, 1 bureau + chaise responsable des travailleurs sociaux, 1 bureau + chaise Municipal, 3 PC (éducateur, responsable, Municipal), salle de conférence (1 table + 12 chaises), réception (tables, chaises, étagères, présentoir, desk), 2 tables + 8 chaises (bureaux Municipal + chef de service), frigo, machine à café, divers.

717.4902 Prestations facturées

Prestations internes (504'000.-) réparties dans les différentes unités en fonction du temps qui y est consacré. Par exemple, le travail du chef de service est décomposé en différentes activités qui représentent chacune un pourcentage du travail total : 40 % gestion du service, 5 % clinique dentaire, etc. Même chose pour chaque employé.

Création d'une rubrique 718 pour séparer ce qui concerne la jeunesse (éducateurs de rue, espace Jeunes) de la direction et de l'administration (717).

718 Jeunesse Administration & loisirs

718.3131 Achat de produits alimentaires

Concerne l'accueil d'été de la Cure d'air. Recettes au cpte 718.4331.

6. Police et sports

170 Sports

170.3011 Traitements

Le responsable actuel va partir à la retraite, un remplaçant a été trouvé.

Le poste passe à 100 %, plus un adjoint technique et administratif à 50 %.

170.3653 Aide aux sociétés sportives

S'ajoutent les 40'000.- du poste 3653.01 pour des aides particulières, de cas en cas.

171 Installations piscines/patinoire

171.3011 Traitements

Couvrent l'année pleine, contrairement à 2006 (9 mois) pour la piscine et la patinoire, mais 3 mois seulement pour la piscine couverte. Les budgets séparés ont été fournis à la COFI.

173 Stade

Au vu du montant important consacré à son entretien, la commission est d'avis qu'il est urgent de mener une réflexion concernant l'avenir du stade.

173.3902 Prestations internes

Correspond à environ 2 personnes à plein temps toute l'année. Un décompte effectif des heures est établi. Il y a des variations, selon les saisons, du nombre de personnes affectées.

348 Concessions

348.4354 Vente de pontons et amarrages

Il faudrait veiller à améliorer la situation rapidement

436 Signalisation routière

436.3143 Entretien signalisation routière

Il y a 125'000.- pour le marquage routier.

436.3185 Prestations de service

Inclut une étude pour la signalétique de la ville (50'000.-) et des comptages routiers.

607 Réception - communication

607.3011 Traitements

Un poste de moins suite à la séparation d'avec la police cantonale.

611 Police municipale

611.3011 Traitements

Il y a plus d'aspirants

611.3091 Frais de formation

Il y a 6 aspirants. Les frais sont de 48'000.- par personne, remboursable dégressivement sur trois ans après l'engagement, en cas de départ.

613.3011 Traitements

Transféré au 616.3011

616 Amendes

Si la police municipale verbalise, la commune encaisse les amendes, si c'est la gendarmerie, c'est l'État qui encaisse.

Il n'y a aucune rentrée pour la commune lors de contrôles de vitesse effectués par la gendarmerie.

631 Foires et marchés

631.3109 Foires et marchés

Amélioration de la signalisation pour les foires : 12'000.-

650 Service incendie et secours

650.4301 Contributions des non-pompiers

Devrait disparaître lors vers 2009 avec la réorganisation de la défense incendie.

Maintenue en attendant, pour éviter un effet négatif sur la péréquation par diminution de l'effort fiscal.

7. Affaires sociales et culture

152 Affaires culturelles

152.3653 Subventions aux diverses sociétés

Comprend le budget du Petit Globe, théâtre en construction au bord du lac.

152.3188 Communication

Projet de document tous ménages spécifiquement destiné à promouvoir la culture.

70 Affaires sociales

700 Administration et information

700.3011 Traitements

Nouveau poste de coordinatrice concernant la mise en place nouvelle loi sur l'accueil de jour. Inquiétudes sur les délais de mise en place.

710 Service social communal

710.3655.23 Fond pour l'accueil de jour

Remboursé sur le 710.4655.

710.3655 24 Commission consultative Suisses Immigrés

Nouveau budget régulier pour actions spécifiques.

710.3655.19 Sleep in

Etape de mise à niveau des salaires.

720 Assurances sociales

Là se trouve l'essentiel de la facture sociale.

751 Emplois temporaires subventionnés

751.3011 Traitements

Le poste passe de 70 à 50 %, la personne concernée travaille au RAS le reste du temps.

8. Service des énergies

805 Informatique

805.3313

Amortissements : logiciel de facturation (106'000.-), logiciel de gestion des stocks (54'000.-), solde fibres optiques (69'000.-).

810 Achats et ventes SEO

810 Achats et ventes SEO

Il s'agit d'une estimation sur 6 mois, env. 2 mios de m3 à 40 cts le m3.

La répartition des charges indirectes se retrouve à tous les comptes finissant par 08. Clé de répartition en fonction des salaires par énergie.

820 Achats et ventes SEG

Budget établi en fonction des dernières prévisions de Gaznat en juin 07 (7,7 cts au m3, 7,88 pour petit consommateur). En octobre, hausse de 8 % depuis juin. Prix qui devrait continuer d'augmenter. Si hausse trop forte, SEY augmentera les prix aux consommateurs en janvier 08.

820.3801

Uniquement virement de finances d'équipement.

830 Achats et ventes SEE

Montants qui correspondent uniquement à l'achat au fournisseur et à la revente au consommateur . Droit de timbre au cpte 831.4353.

831.4353 Droit de timbre

Droit de passage sur le réseau de la ville. Payé par tout le monde, y compris par les clients qui choisiront un autre fournisseur. Doit permettre d'entretenir le réseau de manière normale. Apparaîtra de manière séparée de la consommation d'électricité sur la facture du consommateur.

Notre droit de timbre, calculé par une société externe, est relativement bas car il s'agit d'un réseau essentiellement urbain. La commission fédérale de surveillance du marché (Elcom) vérifie si le droit de timbre est correctement calculé. Il sera très difficile de justifier une hausse de celui-ci. Zones de distribution figées en 2005 par le Décret vaudois sur le secteur électrique.

Les taxes sur l'usage du sol (0.7 cts) et sur l'éclairage public (0.65 cts) seront mentionnées sur la facture du consommateur pour une question de transparence, mais ne majorent pas le prix. Par contre, les taxes écologiques seront à payer en plus (+ 0.6 cts).

La ville a acheté l'électricité à prix fixe sur cinq ans. Il est difficile de mesurer combien de clients vont nous quitter. La ville ne peut pas se permettre de vendre à perte son électricité pour garder des gros clients. Elle peut par contre soigner son service aux clients. Pas trop de risque pour 2008 car les clients auront probablement peur de la nouveauté. Mais la situation

pourrait changer dès 2009.2010 Un client qui décide de devenir éligible ne peut pas redevenir captif. S'il revient, la ville lui facture le prix du marché.

REMARQUES

Stade municipal :

La commission des finances remarque que le vœu émis l'année dernière d'obtenir une rubrique comptable séparée pour le stade a été exaucé à son entière satisfaction et remercie le service des finances d'avoir accédé à cette demande.

Patinoire/piscines :

Par contre, la commission des finances réitère le vœu que les charges et revenus des piscines couvertes et plein air ainsi que la patinoire soient détaillés dans les comptes par des rubriques distinctes.

OBSERVATIONS

La commission des finances demande que des efforts soient entrepris afin d'optimiser l'utilisation des ressources, tant humaines que matérielles, par une meilleure coordination des différents services de la ville.

La commission souhaite également que les investissements prévus puissent être réalisés et demande que les projets ne soient pas multipliés de sortes que les ressources et moyens manquent pour les mener à terme.

La commission souhaite enfin que la municipalité fasse en sorte que les comptes des vignes communales s'équilibrent dans les années à venir. En effet, elle estime que la commune doit être capable, sinon de faire du bénéfice sur ce poste, d'atteindre au minimum l'équilibre financier dans ce domaine.

AMENDEMENT

La majorité de la commission des finances estime qu'il est préférable de fixer à fr. 5'000.00 (actuellement fr. 2'000.00) par poste budgétaire, les modifications du budget de fonctionnement, ce qui permettra une meilleure vision des dépassements.

CONCLUSION

En regard des différentes inconnues précitées, la commission des finances constate que le budget a été établi de manière à répondre aux attentes de la population et des défis qui attendent notre ville dans les prochaines années tout en maîtrisant les dépenses courantes et en continuant à réduire la dette communale de façon anti-cyclique.

Elle tient à remercier le service des finances pour son excellent travail ainsi que les différents services de la ville qui oeuvrent à la bonne utilisation des deniers publics.

C'est à l'unanimité de ses membres, que la commission des finances vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers, d'accepter l'article 1 du présent préavis tel que présenté par la Municipalité.

La commission des finances vous propose, à la majorité de ses membres moins une abstention et deux avis contraires, d'amender l'art. 2 de la façon suivante :

Article 2 : Les crédits accordés par le budget ne doivent pas être dépassés.

La Municipalité peut toutefois engager des dépenses imprévues lors de l'établissement du budget et des dépenses qui revêtent un caractère exceptionnel, si elles n'entraînent pas un dépassement du crédit accordé par le budget de plus de fr. 50'000.00.

Lorsque la limite fixée est dépassée, la Municipalité peut, dans les cas urgents, engager la dépense nécessaire sans attendre la décision du Conseil communal, moyennant communication à celui-ci.

Les modifications du budget de fonctionnement supérieures à fr. 5'000.00 par poste budgétaire sont soumises à l'approbation du Conseil communal en deux séries, l'une en juin, l'autre en décembre.

Dominique Viquerat
Président de la commission des finances

